



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 24 juin 2026 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 17 juin 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, M. RIVIERE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, M. TAUPENOT, Mme DIMPRES, M. GIRAULT, Mme LEBON, M. GUENOT, Mme DABET, M. DAMAR, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BARIEZ, Mme LAMY, M. JEANNOT, M. GELOT, Mme CROUIN, M. GUIHO, M. MECHIN et Mme COTTON.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MEFTAH et M. DAPOIGNY avaient respectivement donné procuration à Mme FAULE et à M. RIVIERE.

Était absent : M. RIAANT.

Secrétaire de séance : M. Michaël BARIEZ.

D 2026-119 : TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la nécessité de prendre en compte les critères établis par la CAF pour les quotients familiaux,

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- ADOPTE les tarifs des accueils périscolaires ci-dessous pour l'année scolaire 2026-2027 :

Accueils Périscolaires	Clamecy 2026-27	Communes extérieures 2026-27
<u>Matin</u> : de 7 h 30 à 8 h 30		
QF* < 700	1,15 €	2,05 €
QF > 700	1,35 €	2,25 €
<u>Soir</u> : de 16 h 30 à 18 h 30		
QF* < 700	1,80 €	3,35 €
QF > 700	2,00 €	3,75 €
Forfait Jour QF* < 700	2,75 €	5,05 €
Forfait Jour QF* > 700	3,05 €	5,55 €
APC QF* < 700	0,95 €	1,70 €
APC QF > 700	1,05 €	1,90 €

Pour extrait conforme au registre des
délibérations,
Le Maire,


Nicolas BOURDOUNE
Maire